



Building a Europe  
for and with children  
Construire une Europe  
pour et avec les enfants



Strasbourg, 3 février 2022

CDENF(2021)PV04

## **Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)**

**Quatrième réunion plénière**

**Rapport de réunion**

*Strasbourg, 13 – 15 octobre 2021*

*Par visioconférence*

Préparé par la Division des droits des enfants

[children@coe.int](mailto:children@coe.int)  
[www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

## Rapport de réunion

### 1. Ouverture de la réunion

1. Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDEF, ci-après le « Comité ») a tenu sa quatrième réunion plénière du 13 au 15 octobre 2021 par visioconférence. Sa présidente, M<sup>me</sup> Maria-Andriani Kostopoulou (Grèce), présente dans la salle de réunion, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres du CDEF, aux participants et aux observateurs.

### 2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

2. Le Comité adopte son ordre du jour et son ordre des travaux, tel qu'il est reproduit à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II. Les annexes suivantes contiennent les avis dissidents soumis par certaines délégations pendant ou après la réunion (voir point 12 ci-dessous).

### 3. Déclaration de la présidente et du Secrétariat

3. La présidente attire l'attention sur l'objectif principal de la réunion qui est d'examiner et d'approuver le projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) avant sa soumission pour adoption officielle par le Comité des Ministres début 2022.

4. M<sup>me</sup> Regína Jensdóttir, Cheffe de la Division des droits des enfants, rappelle aux délégations la pertinence de la nouvelle stratégie, non seulement en tant que réponse à des questions d'actualité, mais aussi en tant que résultat d'un processus inclusif, impliquant d'autres organes du Conseil de l'Europe, des organisations internationales partenaires, et plus de 220 enfants de dix États membres. Elle exprime par ailleurs sa gratitude au gouvernement italien pour son soutien à la conférence de lancement de la stratégie qui aura lieu les 7 et 8 avril 2022 et présente les nouveaux membres du Secrétariat.

### 4. Tâches et activités du CDEF : point sur les avancées, évaluation des activités achevées et prochaines étapes

5. Le Comité approuve son plan de travail actualisé pour 2021 et prend note du programme de travail proposé pour 2022 (sous réserve de l'adoption, par le Comité des Ministres, de son nouveau mandat (2022-2025)).

#### 4.1. Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) (Tâche spécifique (i) du CDEF)

7. Le Comité décide de reporter l'approbation du rapport final de mise en œuvre de l'actuelle Stratégie (2016-2021) à sa prochaine réunion plénière à la suite de retards dans la préparation du rapport.

8. Le Comité note que les activités du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) et du Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDEF-GT-VAE) notamment seront poursuivies en 2022.

## 4.2. Préparation du projet de stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (Tâches spécifiques (ii) + (vi) du CDENF)

### 4.2.a. Examen du projet de stratégie

9. Le Comité **examine et révise** la version du projet de stratégie précédemment validée par le Bureau et insère les ajouts proposés par les enfants durant le processus de consultation des enfants mené dans dix pays.

10. Tous les commentaires sur le contenu du projet de stratégie soumis avant la réunion par les membres, les participants et les observateurs du CDENF sont étudiés. Il est convenu de ne pas aborder les commentaires examinés au cours de l'une des précédentes réunions, ainsi que les commentaires concernant la structure globale, car ils ont déjà été traités lors de la troisième réunion plénière (18-20 mai 2021) ou lors de la session plénière du CDENF consacrée à l'examen du projet de stratégie (14-15 juin 2021).

11. Le Comité procède à l'examen approfondi d'un certain nombre de commentaires formulés et d'amendements proposés au projet de stratégie, et décide d'en intégrer quelques-uns.

12. Il est pris note des commentaires et des réserves formulés par certaines délégations. Deux délégations (la Fédération de Russie et la Turquie) soumettent des avis dissidents au Secrétariat pendant ou après la réunion ; ces avis figurent en annexe du présent rapport de réunion dans leur langue originale (anglais uniquement ; voir annexe III). Une délégation (la Hongrie) rappelle par courriel au Secrétariat les commentaires soumis avant ou pendant la réunion. Ces trois délégations demandent que leur position apparaisse dans le présent rapport de réunion.

#### Réserves ou commentaires applicables à l'ensemble / tout au long du texte :

13. Le Comité prend note des réserves émises par trois délégations (la Fédération de Russie, la Hongrie et la Turquie) au sujet de toute référence aux termes « genre », « fondé sur le genre », « orientation sexuelle », « homophobie », « transphobie » ou « LGBTI », pour lesquels des arguments spécifiques sont avancés.

14. Une délégation (la Fédération de Russie) émet une réserve sur la pertinence d'un renvoi aux instruments juridiques et aux documents stratégiques de l'Union européenne.

15. Concernant les cases « Suggestions des enfants », deux délégations (la Fédération de Russie et la Hongrie) émettent des réserves au sujet de l'ajout de certains mots contenus dans les propositions émanant des enfants. La Fédération de Russie craint également l'« instrumentalisation » des enfants durant les consultations.

#### Réserves ou commentaires concernant des paragraphes spécifiques formulés durant l'examen, qui n'ont pas été retenus par la majorité des délégations aux fins d'une modification du texte :

##### Introduction

16. Deux délégations (la Fédération de Russie et la Hongrie) s'opposent à la référence au terme « engagements » visé au paragraphe 2 au motif qu'il ne reflète pas la nature non contraignante du texte.

17. Une délégation (la Fédération de Russie) propose d'inclure les termes « dispositions applicables » avant la référence au Cadre stratégique (2021-2025) de la Secrétaire Générale figurant au paragraphe 4 ; une seconde délégation (Hongrie) soutient cette proposition.

18. Une délégation (la Fédération de Russie) propose d'inclure la note suivante au paragraphe 11 : « Certains États membres du Conseil de l'Europe n'étaient pas disposés à accepter la stratégie en tant que document intégral, car certaines de ces dispositions n'étaient pas conformes à la Convention européenne des droits de l'homme et ne faisaient pas consensus au sein du Conseil de l'Europe ».

#### Objectifs stratégiques et action

19. Une délégation (la Fédération de Russie) propose de supprimer la note renvoyant à la Recommandation (CM/Rec(2019)1) du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre le sexisme dans la case « à noter ».

20. Une délégation (la Norvège) propose d'ajouter les « parents » – concernant les groupes à former pour améliorer la consultation des enfants – dans la case « Suggestions des enfants ». La plupart des délégations rejettent cette proposition, et il est convenu de façon générale de ne toucher à aucun des ajouts effectués par les enfants dans les cases prévues à cet effet.

#### Protection contre la violence

21. La Fédération de Russie propose de remplacer le texte figurant au point 1.1.9. par la formule utilisée dans la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (« Aider les États membres qui le demandent à préparer la signature, la ratification et l'application de la Convention d'Istanbul, y compris en fournissant une expertise technique et juridique, en vue de protéger les enfants contre toutes les formes de violence »). Cette proposition est rejetée par la majorité des délégations qui préfèrent la solution de compromis intégrée dans le projet final.

22. La Fédération de Russie propose de supprimer la référence à l'éducation sexuelle et relationnelle figurant au point 1.2.10. La majorité des délégations est favorable à son remplacement par le libellé « éducation complète à la sexualité (ECS) » utilisée par les autres organisations internationales, ainsi qu'à l'ajout, à la suite, des termes « adaptée à l'âge » ; des réserves sur ce point, même dans sa formulation finale, sont également émises par la Turquie.

23. Deux délégations (la Fédération de Russie et la Turquie) proposent de supprimer le tableau « Principaux organes du Conseil de l'Europe concernés » dans ce chapitre et tout au long du texte. Cette proposition est rejetée eu égard à la décision antérieure de ne pas toucher à la structure du projet de texte.

#### Égalité des chances

24. Une délégation (la Fédération de Russie) propose de supprimer dans les objectifs (point 2.2.1.) la référence à la Recommandation CM/Rec(2011)12 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux, à la Recommandation CM/Rec(2015)3 sur les soins de santé adaptés aux enfants et à la Recommandation 253 (2008) du Congrès sur la réinsertion sociale des enfants vivant et travaillant dans la rue.

#### Utilisation sûre des technologies

25. Deux délégations (la Fédération de Russie et la Turquie) proposent de modifier la note relative au point 3.1.1. dans les objectifs, et de faire référence aux États ayant adhéré aux Conventions concernées.

26. À la suite de la révision du projet de stratégie, le Comité accueille favorablement la proposition émise par la délégation française de réviser la version française du projet de stratégie.

27. Sur la base des dernières modifications retenues, le Comité **approuve** le texte du projet de stratégie tel que révisé durant la réunion et charge le Secrétariat de soumettre le projet de stratégie approuvé au Comité des Ministres pour adoption à l'une de ses prochaines réunions.

#### **4.2.b. Présentation par des enfants et des facilitateurs de leurs propositions pour une future stratégie du Conseil de l'Europe**

28. M<sup>me</sup> Snežana Samardžić-Marković, Directrice Générale de la Démocratie (DGII) du Conseil de l'Europe, souhaite la bienvenue à tous les participants du CDENF, manifeste son vif soutien au projet de stratégie et salue les travaux préparatoires extrêmement inclusifs et le bilan fructueux des consultations d'enfants.

29. M<sup>me</sup> Elda Moreno, Cheffe du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, souligne l'importance de donner la parole aux enfants et les remercie de leur précieuse contribution au processus de la stratégie.

30. Au cours d'une session animée et spécialement dédiée à cette fin, le Comité écoute les exposés faits par des enfants (en visioconférence) des dix États membres du Conseil de l'Europe (Belgique, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Monténégro, Portugal, République slovaque) ayant participé au processus de consultation des enfants – auquel ont pris part au total 220 enfants entre mars et juillet 2021, encadrés par des animateurs professionnels et avec DCI Italie dans le rôle de coordonnateur général – et tient un échange de vues avec plusieurs enfants présents à la réunion.

#### **4.2.c. Point sur l'organisation de la Conférence de lancement de la stratégie**

31. Le Comité prend note des informations fournies par M. Alfredo Ferrante (Italie) et le Secrétariat sur l'organisation de la Conférence de lancement à haut niveau sur la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), organisée à Rome (Italie) les 7 et 8 avril 2022 sous la présidence italienne du Comité des Ministres.

#### **4.3. Travaux visant à améliorer la mise en œuvre des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence dans les États membres**

34. M<sup>me</sup> Simona Florescu, consultante, expose les résultats de l'enquête menée auprès de toutes les délégations du CDENF en 2021 au sujet des mécanismes nationaux permettant aux professionnels de signaler les cas de violence à l'égard des enfants ; des informations supplémentaires sont fournies par la présidente et le Secrétariat.

35. Le Comité prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> webinaires du CDENF, prévus le 22 novembre 2021, qui porteront sur « la covid-19 et les droits de l'enfant », et plus particulièrement la santé mentale et la violence intrafamiliale.

#### **4.4. La protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement**

36. Le Comité note et examine les informations présentées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE), préparées conjointement avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ), et se félicite du futur processus de consultation des enfants.

#### **4.5. Les droits de l'enfant et la participation des enfants au processus décisionnel dans la sphère biomédicale (DH-BIO)**

37. Le Comité prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de ces travaux, notamment la constitution du groupe de rédaction (BIO/ENF-CP) qui se réunira pour une première réunion le 29 novembre 2021.

#### **4.6. Avis du CDENF**

38. Le Comité prend note et discute des informations présentées par le Secrétariat sur le projet d'avis préparé dans le cadre d'une procédure écrite sur la Rec 2206(2021) de l'APCE intitulée « L'impact de la pandémie de covid-19 sur les droits de l'enfant ».

### **5. Coopération et synergies avec les organes et comités compétents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile**

39. Le Comité écoute les mises à jour sur les activités en cours présentées par les autres organes et comités compétents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile :

40. M<sup>me</sup> Janna van Wermeskerken, représentant la délégation de l'UE, présente les nouvelles propositions législatives relatives aux droits des enfants et annonce le lancement prochain, par l'UE, d'une plateforme de participation des enfants (2<sup>e</sup> semestre 2022). La version de la Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant spécialement destinée aux enfants sera disponible dans toutes les langues officielles de l'UE.

41. Au nom de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), M. Jean-Pierre Grin informe le Comité de la contribution de l'Assemblée à l'édition 2021 de la Journée européenne pour la protection des enfants contre les abus sexuels, et attire l'attention sur les futures consultations des enfants qui nourriront les travaux de l'Assemblée sur le changement climatique et les droits des enfants, ainsi que sur la première proposition soumise par des enfants en vue d'une résolution de l'Assemblée concernant l'utilisation d'internet.

42. M<sup>me</sup> Theoni Koufonikalakou (Grèce), nouvelle présidente du Réseau européen des Défenseurs des enfants (ENOC), insiste sur l'importance des processus de mise en œuvre, notamment en mobilisant des outils comme les études d'impact sur les droits de l'enfant (CRIA). Elle indique que le sujet prioritaire de l'ENOC pour l'année à venir sera la justice climatique.

43. M. Jean-Michel Grangeat, de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, annonce la création d'une nouvelle commission thématique chargée des questions relatives aux droits des enfants. Il évoque également la préparation d'un webinaire sur les droits des enfants (séparation et migration) destiné aux professionnels qui travaillent avec des enfants.

44. M. Jean-Marie Bouverat, qui représente le Comité directeur européen pour la jeunesse, indique que la proposition de recommandation sur le soutien à la société civile des jeunes a été approuvée et signale une nouvelle campagne (« Campagne jeunesse pour la revitalisation de la démocratie ») – événement phare du secteur jeunesse pour 2022.

45. M. George Nikolaidis, au nom du Comité de Lanzarote, décrit les axes de travail actuels du Comité. Il indique que deux réunions ont eu lieu en septembre et en octobre et que le Comité de Lanzarote vient de clore le cycle de suivi sur les enfants en déplacement. Il signale que le Comité a convenu de travailler, durant les trois prochaines années, sur l'exploitation et les abus sexuels commis à l'encontre d'enfants par le biais des systèmes informatiques.

### **6. Projets de coopération**

46. Le Comité prend note des informations présentées par le Secrétariat sur les projets de coopération en cours dans le domaine de la justice des mineurs, visant à mettre fin à l'exploitation et aux abus sexuels en ligne concernant les enfants en Europe, ou encore à promouvoir la participation des enfants, notamment avec le soutien de délégations du CDENF. De plus amples informations sur les projets en cours sont disponibles sur le site web de la Division des droits des enfants.

### **7. Méthodes de travail et évaluation des activités**

47. Le Comité prend note des principaux changements instaurés par la Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail par rapport à la Résolution CM/Res(2011)24, qu'elle remplacera au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **8. Élection du Bureau**

48. Sous réserve de l'adoption de son nouveau mandat (2022-2025), le Comité, par vote secret,

- réélit Mme Ružica Boškić (Slovénie) et M. Joost Van Haelst (Belgique) membres du Bureau pour un second mandat de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- élit M. Alfredo Ferrante (Italie) membre du Bureau pour un premier mandat de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, renouvelable une fois.

## **9. Questions diverses**

49. Les participants ne soulèvent pas d'autres questions.

## **10. Date et lieu des prochaines réunions**

50. Le Comité prend note, entre autres, des prochaines réunions ci-dessous :

- 1-3 février 2022 (en ligne) : session plénière sur les droits des enfants en situation de migration ;
- 7-8 avril 2022 (Rome) : Conférence de lancement à haut niveau de la nouvelle Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027).

51. Sous réserve d'éventuels derniers commentaires présentés par écrit directement après la présente réunion, le Comité approuve également le calendrier proposé pour les principales réunions qui se tiendront en 2022.

## **11. Adoption du rapport de réunion abrégé**

52. Afin de s'assurer que tous les commentaires des délégations ont été pleinement pris en compte dans le rapport, le rapport abrégé est envoyé aux délégations après la réunion, pour approbation par procédure écrite.

**Annexe I****Ordre du jour**

- 
1. **Ouverture de la réunion**
- 
2. **Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
- 
3. **Déclaration de la Présidente et du Secrétariat**
- 
4. **Tâches et activités du CDEFN : examen de l'état d'avancement ; évaluation des activités achevées et des prochaines étapes.**
- 
- 4.1. **Mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) (tâche spécifique (i) du CDEFN)**
    - a. Présentation et approbation du projet de rapport de mise en œuvre
    - b. Présentation de l'état des lieux et des dernières tâches à accomplir
- 
- 4.2. **Préparation du projet de Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) (tâches spécifiques (ii) + (vi) du CDEFN)**
    - a. Examen du projet de Stratégie, tel que révisé :
      - pendant et après la session plénière dédiée (14-15 juin 2021)
      - sur la base des résultats des consultations d'enfants menées dans dix États membres
    - b. Présentation par les enfants et les animateurs de leurs propositions pour une future stratégie du Conseil de l'Europe
    - c. État d'avancement de l'organisation de la Conférence de lancement de la Stratégie, qui se tiendra du 6 au 8 avril 2022 à Rome/Italie.
- 
- 4.3. **Travailler à l'amélioration de la mise en œuvre des normes internationales et du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre la violence dans les États membres (tâche spécifique (iii) du CDEFN)**
    - a. Examen du projet de rapport d'analyse sur les mécanismes nationaux de signalement de la violence contre les enfants par les professionnels, tel que préparé par le groupe de travail CDEFN-GT-VAE.
    - b. Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre) et webinaire du CDEFN sur la violence intrafamiliale et la santé mentale
- 
- 4.4. **La protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de séparation parentale et dans les procédures de garde d'enfants (tâche spécifique du CDEFN (iv) 1))**  
État d'avancement du processus de travail, y compris le lancement d'un processus de consultation des enfants, au sein du sous-comité CJ/ENF-ISE
-

- 
- 4.5. Les droits des enfants et la participation des enfants au processus de décision dans le domaine biomédical (DH-BIO) (tâches spécifiques CDEF (iv) 2 et (vi))**
- Etat des préparatifs en vue de la mise en place d'un groupe de rédaction conjoint du CDEF et du Comité de Bioéthique (DH-BIO), chargé de préparer un projet de guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé.
- 
- 4.6. Avis du CDEF (le cas échéant) (tâche principale (iv) du CDEF)**
- a. Projet d'avis final du CDEF sur la Recommandation 2206 (2021) de l'APCE sur L'impact de la pandémie de Covid-19 sur les droits de l'enfant
  - b. Réponse finale du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire sur la Recommandation 2196 (2021) de l'APCE sur L'impact des migrations de main-d'œuvre sur les enfants abandonnés.
- 
- 5. Coopération et synergies avec les autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, les organisations internationales et la société civile (tâche spécifique (ix) du CDEF).**
- a. Les priorités de l'Union européenne selon la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant (2021-2024)
  - b. Mises à jour orales par d'autres organisations internationales, organes et comités du Conseil de l'Europe et d'autres organisations de la société civile.
- 
- 6. Projets de coopération**
- 
- 7. Méthodes de travail et évaluation des activités (tâche spécifique (xi) du CDEF)**
- a. Nouvelle résolution du Comité des ministres sur les comités intergouvernementaux et leurs méthodes de travail à partir de 2022
- 
- 8. Élection au Bureau**
- 
- 9. Questions diverses**
- 
- 10. Date et lieu des prochaines réunions**
- 
- 11. Approbation du rapport de réunion abrégé**
- 
- 12. Clôture**
-

**Annexe II**

**Liste des participants**

**MEMBERS / MEMBERS**

**ALBANIA/ALBANIE**

Ms Alma Tandili  
Director of the State Agency for the Protection of Children's Rights

Ms Arda Hoxha  
Head of Sector and Protection and Monitoring of Child Rights  
Ministry of Health and Social Protection

**ARMENIA/ARMÉNIE**

Ms Ivetta Shahbazyan  
Head of Children Rights Protection Unit  
Staff of the Human Rights Defender of the Republic of Armenia

**AUSTRIA/AUTRICHE**

Mr Ewald Filler  
Head of Department for Family Law and Children's Rights  
Ombudsman for Children's Rights

**AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN**

Ms Raida Amirbayova  
The State Committee for Family, Women and Children Affairs

**BELGIUM/BELGIQUE**

Mme Valérie Gengoux  
Federal public Service Justice  
Service for criminal policy

Ms Christel de Craim  
Head of Service  
Federal Public Service Justice  
Service for criminal policy

**BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE ET HERZÉGOVINE**

Ms Irena Penc Puzic  
Ministry of Human Rights and Refugees

**BULGARIA/BULGARIE**

Ms Eleonora Lilova  
Chairperson of the State Agency for Child Protection

**CROATIA/CROATIE**

Ms Anica Ježić  
Head of Sector for International Cooperation  
Ministry of Labour, Pensions System, Family and Social Policy

Ms Tatjana Katkić Stanić  
Ministry of Labour, Pensions System, Family and Social Policy

**CYPRUS/CHYPRE**

Ms Despo Michaelidou  
Cypriot Commissioner for Children's Rights

**CZECH REPUBLIC/RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Ms Diana Šmídová  
Lawyer and Children's Rights Committee's Secretary  
Department of Human Rights and Protection of Minorities  
Office of the Government of the Czech Republic

**DENMARK/DANEMARK**

Ms Amalie Taarup Kroon  
Head of Section  
Legal and International Relations  
Ministry of Social Affairs and the Interior

**FINLAND/FINLANDE**

Ms Marjo Malja  
Senior Ministerial Adviser, Social affairs  
Ministry of Social Affairs and Health

Ms Helinä Heikkinen  
Legal Officer  
Unit for Human Rights Courts and Conventions  
Legal Service  
Ministry for Foreign Affairs

Ms Laura Saarinen  
Ministry of Social Affairs and Health

**FRANCE**

Mr Alexis Rinckenbach  
Chef du Bureau des affaires européennes et internationales  
Direction Générale de la Cohésion sociale  
Ministère des Solidarités et de la santé

Mme Stefania Chiru  
Chargée de mission  
Bureau des affaires européennes et internationales  
Ministère des Solidarités et de la Santé

**GEORGIA/GÉORGIE**

Ms Maka Peradze  
Head of the Human Rights  
Administration of the Government of Georgia

Ms Ketevan Tatuashvili  
Specialist  
Human Rights Secretariat  
Administration of the Government

**GREECE/GRÈCE**

Ms Maria-Andriani Kostopoulou  
Attorney at Law, Supreme Court

Ms Panagiota Margaroni  
Official  
Department of Relations with International Organisations  
Directorate of International Relations  
Ministry of Labour and Social Affairs

Ms Nadia Romanidou  
Head of Juvenile Probation Service Greek  
Ministry of Justice

Ms Gelly Aroni  
Special Secretariat for the Protection of Unaccompanied Minors  
Ministry of Migration & Asylum

**HUNGARY/HONGRIE**

Ms Boglarka Eniko Barkaszi  
EU and International Policy Officer  
Department for Multilateral Affairs  
Ministry of Human Capacities

**ICELAND/ISLANDE**

Ms Silja Stefánsdóttir  
Legal Advisor  
Department of Children and Families  
Ministry of Social Affairs

Ms Hjordis Eva Thordardottir  
Special Advisor  
Department of Children and Families  
Ministry of Social Affairs

**IRELAND/IRLANDE**

Ms Lara Hynes  
Principal Officer  
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

Mr Peter Szlovak  
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

Ms Deidre Reidy  
Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth

**ITALY/ITALIE**

Mr Alfredo Ferrante  
Chief of Service  
Department for Family Policies  
Presidency of the Council of Ministers

Ms Alexandra Bernardon  
Officer  
Department for Family Policies  
Presidency of the Council of Ministers

Ms Ether Di Napoli  
Department for Family Policies  
Presidency of Council of Ministers

Ms Filomena Menna  
National Facilitator

### **LITHUANIA/LITUANIE**

Ms Kristina Stepanova  
Head of Family and Child Rights Protection Group  
Ministry of Social Security and Labour

### **LUXEMBOURG**

Ms Marguerite Krier  
Chef de service des droits des enfants  
Conseiller de Gouvernement 1ère classe  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Ms Myriam Scholer  
Docteur en Psychologie, Expert en Sciences humaines  
Service des Droits des enfants  
Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

### **MALTA/MALTE**

Mr Jonathan Silvio  
Director  
Policy Development and Programme Implementation  
Ministry for Social Justice and Solidarity, the Family and Children's Rights

Ms Darlene May Gauci  
Manager II Research, Policy and Operations Division  
Ministry for Social Justice and Solidarity, the Family and Children's Rights

### **MONACO**

Mme Dalila Mehdi  
Administrateur  
Division de l'Inclusion Sociale et du Handicap  
Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

### **MONTENEGRO**

Ms Milica Rajković  
Human and Minority Rights  
Ministry of Justice

### **NETHERLANDS/PAYS-BAS**

Ms Dounia Latrache  
Policy Officer  
Ministry of Health, Welfare and Sport

Ms Dimitra Tuijtelaars,  
Policy Officer  
Ministry of Justice and Security

Mr Sebastiaan Rood  
Policy Officer  
Ministry of Justice and Security

**NORWAY/NORVEGE**

Ms Solvor Bäcklund  
Senior Advisor  
The Norwegian Directorate for Children, Youth and Family Affairs

**POLAND/POLOGNE**

Judge Paweł Kaczor  
Department of International Cooperation and Human Rights  
Ministry of Justice

**PORTUGAL**

Ms Rosário Farmhouse  
President of the National Commission for the Promotion of the Rights and Protection of Children and Young People

Ms Célia Chamiça  
Head of the Unit of International Relations of the National Commission for the Promotion of Rights and the Protection of Children and Young People

Ms Sónia Lourenço Rosa  
Coordinator of the International Relations Unit  
National Commission for the Promotion of Rights and the Protection of Children and Young People

**ROMANIA/ROUMANIE**

Ms Florica Cherecheș  
President of National Authority for the Rights of Persons with Disabilities, Children and Adoptions (N.A.R.P.D.C.A)  
Secretary of State

**RUSSIAN FEDERATION/FEDERATION DE RUSSIE**

Ms Olga Opanasenko  
Expert  
Ministry of Foreign Affairs

**SAN MARINO/SAINT-MARIN**

Ms Giulia Santi  
Legal Affairs Directorate  
Foreign Affairs Department

**SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Ms Mária Vargová  
Director of National Coordination Centre for Resolving the Issues of Violence against Children (NCC)  
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

**SPAIN/ESPAGNE**

Ms Violeta Assiego  
General Director for Children's and Adolescents Rights  
Ministry of Social Rights and Agenda 2030

Ms Cristina Ayuso Cabrerizo  
Head of the Service of legal analysis and reports on childhood  
General Directorate for Children and Adolescent Rights  
Ministry of Social Rights and Agenda 2030

Ms Maria Navas de la Heras  
General Directorate for Children and Adolescent Rights  
Ministry of Social Rights and Agenda 2030

**SWEDEN/SUEDE**

Ms Johanna Aurell Viklund  
Desk Officer  
Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy  
Ministry of Employment

**SWITZERLAND/SUISSE**

M. Jean-Marie Bouverat  
Affaires internationales  
Secteur Organisations internationales  
Office fédéral des assurances sociales

**TURKEY/TURQUIE**

Mr Ömür Göktürk  
Expert on Family and Social Services  
Ministry of Family and Social Services

Ms Ayşenur Çoban  
Junior expert on Family and Social Services  
Ministry of Family and Social Services

**UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI**

Mr Thomas Madden  
Children's Rights, Senior Policy Advisor  
Children's Services, Communications & Strategy Group (CSCSG)  
Department for Education

Mrs Nasim Clark  
Children's Rights, Finance and Programme  
Children's Services, Communications & Strategy Group (CSCSG)  
Department for Education

\*\*\*

**OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE /  
ETATS OBSERVATEURS AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Mexico / Mexique**

Ms Lorena Alvarado Quezada  
Deputy to the Permanent Representative of Mexico to the Council of Europe / Adjointe au  
Représentant permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

\*\*\*

**NON-MEMBER STATES WITH THE COUNCIL OF EUROPE HAS A NEIGHBOURHOOD PARTNERSHIP /  
ÉTATS NON MEMBRES AVEC LESQUELS LE CONSEIL DE L'EUROPE A UN PARTENARIAT DE  
VOISINAGE**

**Morocco / Maroc**

Ms Lamia Beghiel  
Cheffe de service de la protection des enfants en situation difficile  
Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille

\*\*\*

**INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

**European Asylum Support Office / Bureau Européen d'appui en matière d'asile**

Ms Nilde Robotti  
Vulnerability Officer

**European External Action Service (EEAS) / Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE)**

Ms Janna van Wermeskerken  
Legal Affairs Trainee – EU Delegation to the Council of Europe

**UNITED NATIONS / NATIONS UNIES**

**United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) / Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)**

Mr Andreas Wissner  
UNHCHR Representative to the European Institutions in Strasbourg / Représentant de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

Ms Delphine Leneutre  
Legal Associate / Associée juridique  
UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg / Représentation de l'UNHCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

\*\*\*

**OBSERVERS / OBSERVATEURS**

**European Network of Ombudspersons for Children (ENOC) / Réseau européen des médiateurs pour enfants (ENOC)**

Ms Théoni Koufonikolakou  
President

**Eurochild**

Ms Mieke Schuurman  
Senior Policy Advisor  
Children's Rights & Safeguarding

**Missing Children Europe**

Ms Aagje Ieven  
Secretary General

**SOS Children Villages International**

Ms Rosana Martinelli  
Global Advocacy Adviser

\*\*\*

**EXPERTS**

Ms Simona Florescu  
Leiden University

Ms Caterina Parodi  
Child Safeguarding Officer  
Defence for Children International Italia

Mr Pippo Costella  
Director  
Defence for Children International Italia

Ms Norma Nardi  
Visual Practitioner  
Smart Production Associées

\*\*\*

**ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
ORGANES ET COMITES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) / Assemblée Parlementaire du  
Conseil de l'Europe (APCE)**

Mr Jean-Pierre Grin  
Member of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Membre de la  
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

**Committee of the Parties to the Convention on the Protection of Children against Sexual  
Exploitation and Sexual Abuse (Lanzarote Committee) / Comité des Parties à la Convention du  
Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels  
(Comité Lanzarote)**

Mr George Nikolaidis  
Representative of Lanzarote Committee  
Psychiatrist  
Research Director of Department of Mental Health & Social Welfare  
Institute of Child Health, Greece

**European Committee on Legal Co-operation (CDCJ) / Comité européen de coopération  
juridique (CDCJ)**

Mr Werner Schütz  
Member (Austria)

**Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des ONG du Conseil de l'Europe**

Mr Michel Grangeat  
Emeritus Professor of Educational Science, University of Grenoble Alpes –France  
Representative of the Conference of INGOs of the Council of Europe on the Committee of Experts on the Rights and the Best interests of the Child in Parental Separation and in Care Proceedings (CJ/ENF-ISE)  
Chair of the Civil Society Committee on the Rights of the Child (CSC-RC) of the INGO Conference (Council of Europe)

\*\*\*

**SECRETARIAT / SECRETARIAT**

**Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire**

Ms Yulia Pererva  
Secretary of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Secrétaire à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

**DGI – Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit**

***Office of the Secretary General's Special Representative on Migration and Refugees / Bureau du Représentant spécial auprès de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés***

Ms Carolina Lasen-Diaz  
Legal Adviser / Conseillère juridique

**DGII – Directorate General of Democracy / Direction générale de la Démocratie**

Ms Snežana Samardžić-Marković  
Director General / Directrice générale

***Directorate of Anti-Discrimination / Direction de l'anti-discrimination***

***Children 's Rights and Sport Values Department / Service des droits des enfants et des valeurs du sport***

Ms Elda Moreno  
Head of Department / Cheffe du Service

***Secretariat to the Steering Committee for the Rights of the Child / Secrétariat du Comité Directeur pour les droits de l'enfant***

Ms Regina Jensdottir  
Children's Rights Co-ordinator, Head of the Children's Rights Division / Coordinatrice des droits des enfants, Cheffe de la Division des droits des enfants

Ms Katrin Uerpmann  
Secretary to the Steering Committee for the Rights of the Child / Secrétaire du Comité Directeur pour les droits de l'enfant  
Programme Officer / Responsable de programme

Ms Maren Lambrecht-Feigl  
Co-Secretary to the Steering Committee for the Rights of the Child / Co-secrétaire du Comité Directeur pour les droits de l'enfant  
Programme Officer / Responsable de programme

Ms Sylvie Bollini  
Programme Adviser / Conseillère de programme  
Ms Mireya Garcia de Murcia  
Assistant Lawyer / Juriste assistante

Ms Zaruhi Gasparyan  
Senior Project Officer / Responsable principale de projet

Ms Maia Mamulashvili  
Communication

Ms Valérie Giret-Lerch  
Assistant / Assistante

Ms Audrey Winum  
Assistant / Assistante

Ms Greta Faieta  
Trainee / Stagiaire

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

---

Ms Bettina Ludewig

Ms Clarissa Worsdale

Ms Rémy Jain

**Annexe III***(seulement en anglais)***Dissenting opinion of the Delegation of the Russian Federation on the draft Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2022-2027): “Children’s Rights in Action: from continuous implementation to joint innovation”**

The delegation of the Russian Federation appreciates the work that has already been done by the Secretariat providing the Draft Council of Europe Strategy for the Rights of the Child (2022-2027): “Children’s Rights in Action: from continuous implementation to joint innovation”.

We also thank the Secretariat for taking into account some of our comments made at the previous CDENF meetings.

The Russian Federation attaches great importance to the issue of children's rights. We are therefore deeply concerned about the long-term effects of the Strategy for the Rights of the Child. We still keep to the point that the new Strategy should make a significant contribution towards improving the lives and protecting the rights of all children without any exclusion and that while elaborating this document the best interests of all children without any exclusion should be a primary consideration. And it is impossible without respecting national legislation of all the CoE member States.

Taking into account the best interests of children the delegation of the Russian Federation respects a plurality of views that forms the basis of our unity within the Council of Europe as well as the right of every country to fulfill its national policy in accordance with its national legislation. We therefore were trying to find a common solution to all sensitive points of the draft Strategy. We suggested compromise proposals and alternative wording and we were open to unbiased discussion.

And we are disappointed with the position of some delegations that prefer to ignore our compromise arguments and try to impose an ideology that is not shared by all the CoE member states to the detriment of the best interests of all children existing throughout the whole space of the Council of Europe.

As a result, while the Russian side supports the main goals and objectives reflected in the Draft Strategy, the final text of the document contains a number of provisions upon which the Russian Federation cannot agree, in particular:

1. The delegation of the Russian Federation cannot be satisfied with provisions related to the promotion of LGBTI issues since it creates a basis for the further promotion of non-traditional sexual relationships among adolescents in a way which doesn’t comply with our national legislation.

The issues of so-called "LGBTI children and families" are not well elaborated and are not confirmed in the text by any scientific research at the pan-European level. It is not a consensual topic.

We still keep to the point that in order not to miss any situation or any characteristic of a child and not to prioritize some vulnerable groups over others we should avoid any particularization and should not enumerate specific groups of children in vulnerable situations in our new Strategy.

On the other hand, it is for the national authorities, based on national legislation and international obligations, to effectively identify on a case-by-case basis the vulnerabilities of children.

2. There is no definition of the “social sex” in the Russian Federation, as well as in many other legal systems in which the feature of the biological sex is fixed by law. The Russian legislation therefore does not contain the concept of "gender" and there is no commonly or universally accepted definition of the word "gender" at the international level.

During the drafting of this Strategy the Delegation of the Russian Federation consistently opposed the use of the word "gender" in the documents of the Council of Europe. Therefore the Russian Federation understands the word "gender" if it stay in this draft Strategy as a complete analogue of the word "sex", the word combination “gender-based violence” as “violence against women” etc.

The terms "woman" and "man" should thus be applied in their literal meaning, and cannot be construed to unnaturally include “persons” other than women and men respectively.

Taking this into account we still kindly ask the Secretariat to reflect the position of the Russian Federation relating to the word “gender” after its first mentioning (as a separate word or in a wording) in the text of the Strategy in a footnote, reading:

“The Russian Federation expresses its position that in this document any reference to “gender” as a separate word and in all wordings as “gender-based, gender-sensitive” etc. should be considered as a sex-based concept”.

3. The position of the Russian Federation on the Istanbul Convention and the Budapest Convention is well known. Russia neither supports these conventions nor considers the possibility to join them. The Russian Federation therefore has no obligation and commitments with regard to these Conventions. In this regard we do not consider as relevant the references to these documents in the draft Strategy.

4. The delegation of the Russian Federation holds the view that it is counterproductive to quote informal documents, such as the Strategic Framework (paragraph 3 of Chapter 1.1), in the draft Strategy that do not reflect the vision of all the CoE member States.

We also keep to the point that it is necessary to insert after the 1<sup>st</sup> mentioning of the Strategic Framework a footnote, reading:

“The CoE Strategic Framework for 2021-2025 is an information document. It was appreciated but not adopted in its entirety at the 131<sup>st</sup> Session of the Committee of Ministers (Hamburg (videoconference), 21 May 2021).

The wording of this chapter reflects the vision of the Secretary General and in no way reflects the opinion of all the 47 CoE member states”.

5. The delegation of the Russian Federation stresses that we shouldn't make references in the new Strategy to the documents of other regional organisations. Not all of the CoE member States are members of the European Union. They were not involved in the drafting of the EU documents. They may not be aware of the contents of these documents, and therefore they may not share some of the ideas of the EU Strategy on the Rights of the Child and of other EU documents.

6. We consider that the table “Key Council of Europe bodies concerned/Other Council of Europe units concerned” is superfluous for the reason that all the CoE bodies and units are more or less concerned in achieving all six strategic objectives so there is no need to list some of them and to try to divide them into key and other categories.

7. While the delegation of the Russian Federation supports the mainstreaming of proposals and changes made by participation of the children in consultations, some of the proposals made by them, that were highlighted in the draft Strategy include words and word combinations (gender, gender-based, sexual orientation, homophobia, transphobia, sexual education, to embrace diversity etc.) that create a basis for the promotion of non-traditional sexual relationships among children and adolescents and propaganda of a corresponding way of life that is not shared unanimously in Europe. The dissemination of such information, propaganda and agitation damages health, morals and the spiritual development of children, that is prohibited by the legislation of the Russian Federation (Federal laws № 124-FZ "On Basic Guarantees of the Rights of the Child" and № 436-FZ "On Protection of Children from Information Harmful to Their Health and Development").

We are therefore not satisfied with these words and word combinations in the Strategy, as well as concerned by the misuse of children in the consultations.

8. The delegation of the Russian Federation doesn't consider it necessary to develop "further standards to support States in developing comprehensive and age-appropriate sexuality education" as it is formulated in point 1.2.10 of the draft Strategy.

The Delegation of the Russian Federation also reiterates all its comments sent to the Secretariat before the 4 CDENF meeting.

The Delegation of the Russian Federation kindly asks the Secretariat to reflect its position in the final report of the 4 CDENF meeting.

**Annexe IV**

*(seulement en anglais)*

**Reservations Regarding Draft Council of Europe Strategy  
for the Rights of the Child (2022-2027)**

1. Turkey is against all forms of discrimination and acknowledge the right to equal protection in accordance with the Universal Declaration of Human Rights. Turkey believes that all people, as human beings, have the right to benefit from all services provided by the State. However, Turkey states its reservation in regards to any reference to the acronym LGBT, particularly in the context of children. Turkey would like it to be reflected in the report.
2. Turkey states its reservation in regards to the usage of the word gender, due to lack of internationally agreed upon definition. We consider that using language that are understood in the same way by all in international texts is important for clarity and effectiveness of the documents. Turkey would like it to be reflected in the report